

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

CONFÉRENCE DE PRESSE - LUNDI 17 JANVIER 2022

ASSISES DES NOUVELLES SOLIDARITÉS

120 jours de dialogue citoyen autour des solidarités, de la lutte contre la précarité et l'isolement social



**Proposer une chambre
à une personne
sans domicile,
c'est ça la solidarité ?**

Les Assises
des nouvelles
solidaritéS
120 jours pour contribuer sur
assises-solidarites.fr



**Monter
une épicerie avec ceux
qui en ont besoin,
c'est ça la solidarité ?**

Les Assises
des nouvelles
solidaritéS
120 jours pour contribuer sur
assises-solidarites.fr

Conférence de presse avec les interventions de :

- Johanna Rolland, Maire de Nantes
- Bassem Asseh, 1er adjoint en charge de la proximité, du dialogue citoyen et de la politique de la ville à la Ville de Nantes
- Abbassia Hakem, adjointe en charge des solidarités et de l'inclusion sociale à la Ville de Nantes
- Karen Burban-Evain, Directrice du Département Prévention Solidarités à la Ville de Nantes

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE	p.3
UN DIALOGUE CITOYEN À LA NANTAISE	p.6
ÉTAT DES LIEUX DES SOLIDARITÉS ET PRÉCARITÉS À NANTES	p.7
LES PRINCIPES DES ASSISES DES NOUVELLES SOLIDARITÉS	p.9
COMMENT PARTICIPER ?	p.11

Les Assises
des nouvelles
solidaritéS:
120 jours pour contribuer sur
assises-solidarites.fr

Communiqué de presse

ASSISES DES NOUVELLES SOLIDARITÉS

La Ville de Nantes lance 4 mois de dialogue citoyen autour des solidarités, la lutte contre la précarité et l'isolement social

La justice sociale et la lutte contre les inégalités sont au cœur des actions et des politiques publiques de la Ville de Nantes. Dans un contexte de crise sanitaire et sociale qui met en évidence les situations d'inégalités sociales à l'échelle nationale, et conformément à ses engagements, la Ville lance ce 26 janvier les Assises des nouvelles solidarités. Au programme, 120 jours de dialogue citoyen et des temps forts autour des solidarités en faveur de la lutte contre la précarité et l'isolement social.

« Les Assises des nouvelles solidarités sont le grand rendez-vous citoyen de cette année 2022. Pendant 4 mois, les Nantaises et les Nantais sont invité·e·s à participer à une démarche pour penser ensemble une ville plus solidaire parce que, sur un territoire résilient comme Nantes, chacun détient une partie de la solution pour inventer l'avenir. Ce sera également l'occasion de formuler des attentes pour ouvrir des chemins pour demain. Nous allons renforcer et faire évoluer notre action pour améliorer durablement les conditions de vie et lutter contre l'isolement. La Ville de Nantes jouera pleinement son rôle, en s'appuyant sur la force des acteurs de la solidarité nantaise. Ce challenge nous le relèverons collectivement. » **déclare Johanna Rolland, Maire de Nantes.**

Précarités et solidarités à Nantes

En amont des Assises des nouvelles solidarités, la Ville de Nantes a mené un travail préliminaire pour dresser un état des lieux des solidarités à Nantes. Ces premières données permettent de nourrir les échanges à venir et de donner des clés de compréhension au sujet des principaux enjeux qui seront soulevés pendant les 4 mois à venir par le biais :

- **Du Nantoscope** : ce document, édité chaque année par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Nantes, dresse un portrait social de la Ville de Nantes en matière de précarité et de pauvreté.
- **D'une enquête "Inégalités, solidarités et engagement"** : menée auprès de 1100 nantaises et nantais en novembre 2021, par le cabinet TMO. Celle-ci donne de premières grandes tendances sur ce qu'est l'engagement solidaire à Nantes, et comment chacun·e est prêt·e·s à s'engager.

Cela permet de donner de **premiers chiffres éclairants en matière de précarité et de pauvreté à Nantes** (Nantoscope) :

- **17 % des Nantais·e·s** (46 260 personnes) vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- **43 % des locataires du parc social sont en situation de pauvreté.** Ce taux de pauvreté est **2,5** fois plus élevé que pour l'ensemble de la population et **9** fois plus élevé que pour une personne propriétaire de son logement.
- **+8 % du nombre de bénéficiaires des minimaux sociaux** (RSA et AAH) entre 2019 et 2020. Soit **950 ménages de plus.**
- **+1,3 %** en moyenne à Nantes du nombre de demandeurs d'emploi entre mars 2020 et mars 2021.

En complément, l'enquête "Inégalités, solidarités et engagement" met en exergue **de premières données sur le sentiment des Nantaises et des Nantais au sujet :**

Des inégalités :

- **83 %** des Nantais·e·s ont le sentiment de vivre dans une société où il y a de plus en plus de personnes en situation d'isolement.

- **48 %** des Nantais·e·s ont observé des situations d'isolement dans leur environnement proche pendant la crise sanitaire.

Des solidarités et de l'engagement

- **63 %** des Nantais·e·s sont plus attentifs à leurs proches et **48 %** sont plus attentifs aux personnes qui vivent autour de chez eux depuis la crise sanitaire.
- **1 Nantais·e·s sur 4 (26%)** a observé une initiative d'entraide et de solidarité à l'échelle de son quartier qu'ils ne percevaient pas avant la crise sanitaire.
- **58 %** des Nantais·e·s souhaiteraient s'engager davantage en faveur des personnes en difficulté.
- **43 % des Nantais·e·s** préféreraient s'engager dans des actions solidaires dans leurs quartiers et **36 %** à l'échelle de leur commune.

Pour Abbassia Hakem, adjointe en charge des solidarités et de l'inclusion sociale à la Ville de Nantes : « *La crise sanitaire et sociale que nous traversons a mis en évidence des situations de précarité et d'isolement préexistantes en France mais a aussi fragilisé ou fait basculer de nouvelles personnes dans de telles situations. Nous sommes pleinement mobilisés sur les solidarités, aux côtés des acteurs du territoire. Nous avons dans le même temps pu observer de vrais élans de solidarité et des initiatives nouvelles. Cette solidarité fait chaud au cœur, poursuivons ensemble pour soutenir et renforcer cette dynamique afin de construire une ville de Nantes plus juste et plus solidaire pour toutes et tous.* »

Un dialogue à la nantaise sur des enjeux de justice sociale

Face à ces constats et à ces réalités la Ville de Nantes souhaite aller plus loin pour soutenir et renforcer les dynamiques solidaires, accompagner durablement la construction de nouvelles solidarités, améliorer les conditions de vie des Nantaises et des Nantais tout en luttant contre la précarité et l'isolement. C'est pourquoi **la ville organise à partir du 26 janvier un temps de dialogue citoyen sur le thème des solidarités, de la lutte contre la précarité et l'isolement social : les Assises des nouvelles solidarités.**

Bassem Asseh, 1er adjoint en charge de la proximité, du dialogue citoyen et de la politique de la ville à la Ville de Nantes ajoute : « *Nous nous y étions engagés à l'issue de la convention citoyenne « Covid-19 : vécus de crise et aspiration pour demain », promesse tenue ! Ce 26 janvier, nous posons un acte fort pour nos politiques de solidarités. Afin de poursuivre notre engagement de longue date, nous allons dialoguer, échanger, débattre avec tous les acteurs Nantais de la solidarité et au-delà, ainsi que les personnes concernées par l'isolement et la précarité. C'est notre devoir de les écouter, les entendre, afin d'anticiper les besoins, faire évoluer notre action et trouver ensemble des solutions innovantes et durables.* ».

La participation citoyenne est un levier essentiel pour la Ville de Nantes qui donne régulièrement la parole aux habitant·e·s, au sujet des services publics ou des grands projets pour éclairer les décisions des élu·e·s et permettre la mise en œuvre de politiques publiques les plus justes et adaptées possibles. Les Assises des nouvelles solidarités seront menées dans la lignée, et dans les mêmes conditions, que les autres temps de concertation citoyenne déjà organisés sur le territoire avec la mise à disposition :

- **De supports qui éclairent sur les grands principes et les termes du dialogue citoyen.**
- **De règles claires et d'une offre de participation diversifiée et accessible** pour permettre l'implication de toutes et tous et notamment des personnes concernées par la précarité et l'isolement social.
- **D'un document de décryptage** qui donne les principales données sur la précarité, l'isolement, l'histoire et les conceptions des solidarités.
- **D'un espace en ligne dédié :** la plateforme de dialogue citoyen « assises-solidarites.fr » qui réunit toutes les informations sur les Assises des nouvelles solidarités et les contributions produites tout au long des 4 mois.
- **D'un rapport :** qui retrace et organise toutes les contributions collectées. Il sera ensuite rendu public et présenté aux élu·e·s de la Ville de Nantes pour instruction et définition d'un Pacte nantais des nouvelles solidarités.

4 mois de concertation citoyenne

Du 26 janvier à mi-juin 2022, tous les Nantaises et les Nantais qui se sentent concerné·e·s et qui souhaitent agir, et les partenaires, peuvent participer aux Assises des nouvelles solidarités. Pendant ces 120 jours, 3 grandes questions vont être réfléchies :

- (1) **Précarité et isolement, quelle est la situation actuelle ?** L'objectif est de réfléchir sur les enjeux sociaux majeurs à Nantes et d'identifier ceux pour lesquels il faudrait agir en priorité, notamment au regard de la crise sanitaire.
- (2) **Citoyens, associations, entreprises et collectivités... qui peut agir pour les solidarités ?** L'enjeu est ici de mettre en lumière et d'analyser les formes d'engagement possibles, d'en identifier les logiques mais aussi les éventuels freins et leviers.
- (3) **Agir contre la précarité et l'isolement, quelles idées pour demain ?** Pour imaginer collectivement de nouvelles solutions et coopérations solidaires.

Il sera possible de participer, et de répondre à 1 ou plusieurs des 3 questions posées, *via* différents supports et des formats participatifs inclusifs. **Les contributions pourront être individuelles** (jusqu'au 20 juin) à déposer en ligne sur la plateforme de participation citoyenne ou physiquement dans une urne parmi celles installées dans divers lieux à Nantes. Pour faciliter la participation de toutes et tous il sera aussi possible de laisser un message vocal sur une ligne téléphonique dédiée (le 0800 73 23 35) qui sera ensuite retranscrit sur la plateforme web. **Des contributions collectives** (groupes d'habitants, administrateurs, associations, conseils tel que le conseil de la nuit) seront aussi possibles (jusqu'au 29 mai) sous la forme d'un cahier d'acteurs, document normé pour garantir une traçabilité et une équité de traitement.

Des ateliers citoyens seront aussi organisés, regroupant des panels de citoyen·ne·s volontaires et représentatifs pour aller encore plus loin sur deux sujets majeurs : l'engagement solidaire (les leviers et freins) et un travail autour du budget de référence (qui contribuera à définir le panier de biens et de services minimal permettant de vivre dignement sur Nantes). Des ateliers « veilleurs », proposés par la Ville ou animés par des médiateurs, permettront aussi d'étudier des projets et des actions solidaires venues d'ailleurs, en France ou à l'international.

Du dialogue citoyen à un plan d'actions concrets

Aux 120 jours de dialogue citoyen succéderont 3 grandes phases :

- 1) **10 et 11 juin 2022, temps fort des « Assises des nouvelles solidarités »** : ces 2 jours permettront de faire un premier bilan des 4 mois : actions et initiatives entreprises, contributions collectées, remise des avis citoyens, ateliers menés, approfondissement de thèmes phares, valorisation des initiatives solidaires des acteurs, *etc.* Au programme : des conférences, des tables-rondes, des ateliers, *etc.* Un « Parcours des solidarités » sera aussi proposé aux habitant·e·s pour découvrir des lieux / initiatives solidaires portés par des acteurs et partenaires locaux.
- 2) **De juillet à décembre 2022, le temps de l'instruction** : à l'automne sera remis un rapport final, capitalisant les contributions remontées durant les 4 mois de dialogue citoyen. Ce rapport sera rendu public puis instruit par les élu.e.s de la ville de Nantes et les partenaires pour nourrir le Pacte nantais des nouvelles solidarités.
- 3) **En 2023 mise en œuvre d'un Pacte nantais des nouvelles solidarités** et de son plan d'actions municipal et partenarial pour lutter contre la précarité et l'isolement social. Conformément aux engagements du mandat municipal, un appel à projets « Nouvelles solidarités » sera lancé dès 2023 pour renforcer et permettre l'émergence de nouveaux projets solidaires.

Pour plus de renseignements : assises-solidarites@mairie-nantes.fr

UN DIALOGUE CITOYEN À LA NANTAISE

La Ville de Nantes dispose d'un savoir-faire avéré en matière de mobilisation collective et citoyenne. Régulièrement, par le dialogue citoyen, la Ville donne la parole aux habitant·e·s au sujet des services publics et les implique dans les projets pour éclairer les décisions des élus et permettre la mise en œuvre de politiques publiques les plus justes et adaptées possibles.

Conformément à l'engagement pris à l'issue de la convention citoyenne « Covid-19 : vécus de crise et aspiration pour demain », organisée entre novembre 2020 et mars 2021, la Ville de Nantes lance le 26 janvier les Assises des nouvelles solidarités. L'occasion, pendant 120 jours de dialogue citoyen, d'échanger collectivement autour des solidarités, en faveur de la lutte contre la précarité et l'isolement social à Nantes.

La crise sanitaire a en effet **mis en évidence des inégalités sociales et des situations de précarité préexistantes ou nouvelles avec des personnes fragilisées ou qui ont basculé dans la précarité**. Cela a aussi **mis en lumière une nouvelle réalité, à savoir un isolement social qui touche de plus en plus de Nantaises et de Nantais**. Sur le territoire, pendant cette période, la Ville a poursuivi son engagement et s'est fortement mobilisée, aux côtés des acteurs sociaux et associatifs, de même très mobilisés, pour coordonner et déployer des actions en réponse aux situations de précarité et de grande précarité. Dans le même temps, de nouveaux acteurs, de nouvelles problématiques sociales, mais aussi d'autres formes de solidarités ont émergé.

Aussi, avec les Assises des nouvelles solidarités, la Ville souhaite aller plus loin pour soutenir et renforcer les dynamiques solidaires et accompagner durablement la construction de nouvelles solidarités pour améliorer les conditions de vie des Nantaises et des Nantais et apporter des réponses renforcées en matière de lutte contre l'isolement social.

Cette démarche de participation citoyenne se déroulera sur les mêmes modalités que les précédents temps de concertation citoyenne, sur les principes du dialogue citoyen, avec la mise à disposition :

- **De supports qui éclairent sur les grands principes et les termes de la démarche de dialogue citoyen : un mandat cadre** qui précise les questions posées aux participant·e·s, les modalités de participation, les objectifs de la démarche et les éventuels impacts sur les politiques publiques. Et **un document de décryptage**, document socle qui donne les principales données sur la précarité, l'isolement, l'histoire et les conceptions des solidarités. Il s'agit d'assurer aux citoyen·ne·s une connaissance de base, fiable, neutre, contextualisée et pédagogique, qui problématise les termes du débat, donne à voir d'où l'on part et pose le champ des possibles.
- **Des règles claires et une offre de participation diversifiée et accessible** pour permettre l'implication de toutes et tous et notamment des personnes concernées par la précarité et l'isolement social.
- **D'un espace internet dédié** avec la plateforme « assises-solidarites.fr » qui rassemble notamment toutes les informations sur ce temps de dialogue citoyen et les contributions produites tout au long des 4 mois.
- **D'un rapport** qui retrace et organise les contributions collectées. Ce document sera rendu public puis présenté aux élu·e·s de la Ville de Nantes qui s'engagent à l'instruire, en débattre et à y apporter une réponse argumentée. Cette réponse se doit d'aborder point par point l'avis citoyen, d'exprimer ce qui est retenu ou pas et les raisons de ces choix.

ÉTAT DES LIEUX DES SOLIDARITÉS ET PRÉCARITÉS À NANTES

Pour nourrir les temps d'échanges et dresser un premier état des lieux des solidarités à Nantes, la ville a entrepris un travail préliminaire. L'objectif est également de fournir aux Nantaises et Nantais des clés de compréhension au sujet des principaux enjeux qui seront soulevés pendant les 4 mois à venir par le biais :

- **Du Nantoscope** : ce support, édité par le Centre Communal et d'Action Sociale de Nantes, permet de dresser un portrait social de la Ville de Nantes et d'identifier les besoins sociaux du territoire nantais. Il comprend des données statistiques et des contributions d'acteurs sociaux, issus des collectivités, de la fonction publique d'État et hospitalière, du secteur associatif, des professionnels libéraux, etc. L'édition 2021, réalisée par le cabinet COMPAS, recense 449 contributions collectées par le biais d'un questionnaire en ligne. Ce document met en lumière plusieurs thématiques, avec un focus sur les impacts de la crise sanitaire : la précarité et la pauvreté, l'isolement, le logement, la santé et les aînés.
- **D'une enquête** : "*Inégalités, solidarités et engagement*", menée auprès de 1100 nantaises et nantais¹ et réalisée durant le mois de novembre 2021 par le cabinet TMO. L'objectif est de donner de premières grandes tendances sur ce qu'est l'engagement solidaire à Nantes, et comment chacun·e est prêt·e à s'engager. Plus précisément, elle vise 3 objectifs :
 - Évaluer les effets de la crise sanitaire sur la perception de la précarité, de l'isolement et des solidarités ;
 - Définir les différents modes d'engagement solidaire ;
 - Identifier les leviers susceptibles de favoriser l'engagement solidaires des Nantaises et des Nantais.

Le Nantoscope donne un premier éclairage sur les situations de précarité, d'isolement et de pauvreté à Nantes et les impacts de la crise sanitaire :

- **17 % des Nantais·e·s** (46 260 personnes) vivent en dessous du seuil de pauvreté (1062€ en 2018). **32 %** sont des familles monoparentales, **20 %** sont des personnes seules, **14%** sont des couples parentaux et **6 %** des couples sans enfants. Le risque de pauvreté est **2 fois** plus élevé pour une famille monoparentale.
- **19 040 Nantais·e·s** vivent en situation de « quasi-pauvreté » (c'est-à-dire 200 € au dessus du seuil de pauvreté).
- **43 % des locataires du parc social sont en situation de pauvreté**. Ce taux de pauvreté est **2,5 fois** plus élevé que pour l'ensemble de la population et **9 fois** plus élevé que pour une personne propriétaire de son logement.
- **+8 % du nombre de bénéficiaires des minima sociaux** (RSA et AAH) entre 2019 et 2020. Soit **950 ménages de plus**.
- **+1,3 %** en moyenne à Nantes du nombre de demandeurs d'emploi entre mars 2020 et mars 2021.
- **86 105 Nantais·e·s** vivent seul·e·s, **53 %** des ménages. Ce taux était de **39 %** en 1990.
- **+2 %** des personnes isolées vivent sous le seuil de pauvreté entre 2019 et 2020.

Ces données entrent en écho avec la situation à l'échelle nationale avec de premiers impacts observés de la crise sanitaire. À noter que les chiffres de l'INSEE pour 2020 (dont le taux de pauvreté) ne seront disponibles qu'à l'automne 2022 et l'observation statistique des effets de la crise sanitaire demeure très partielle :

- **18,46%** de la population française, soit **12 millions de personnes**, vivraient sous le seuil de pauvreté en 2021 (Selon le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale).
- **150 000** allocataires au RSA (**+ 8,5%**) au cours de l'année 2020 (Observatoire des Inégalités, 2021).
- **+ 270 000** chômeurs en 2020 par rapport à l'année 2019 (Observatoire des Inégalités, 2021).

¹ Enquête menée par téléphone entre le 2 et le 18 novembre 2021, selon la méthode des quotas. L'échantillon est représentatif de la population nantaise selon le genre, l'âge, la CSP et les typologies territoriales.

En complément, l'enquête menée met en exergue **de premières données sur le sentiment des Nantaises et des Nantais au sujet :**

De la montée des inégalités, une préoccupation forte des Nantais·e·s :

- **44 %** des Nantais·e·s déclarent que les inégalités est un sujet qui les préoccupent beaucoup.
- **83 %** des Nantais·e·s ont le sentiment de vivre dans une société où il y a de plus en plus de personnes en situation d'isolement.
- **48 %** des Nantais·e·s ont observé des situations d'isolement dans leur environnement proche pendant la crise sanitaire : ces cas représentaient à **69 %** des personnes âgées, à **35 %** des jeunes et à **22 %** des personnes en situation de précarité.

De leur rapport à l'engagement, en période de crise sanitaire...

- **1 Nantais·e·s sur 4 (26%)** a observé une initiative d'entraide et de solidarité à l'échelle de son quartier.
- **63 %** des Nantais·e·s sont plus attentifs à leurs proches et **48 %** sont plus attentifs aux personnes qui vivent autour de chez eux depuis la crise sanitaire.
- **92 %** des Nantais·e·s ont fait un don en argent ou en nature : **68 %** pour des personnes à la rue, **66 %** pour des personnes en difficulté, **42 %** à des proches en difficulté et **30 %** à des associations agissant dans le domaine des solidarités.
- **18%** des Nantais·e·s témoignent avoir effectué un geste de solidarité qu'ils ne faisaient pas avant la crise sanitaire. **20 %** chez les femmes et **16 %** chez les hommes.

... et sur les modalités d'engagement à plus long terme

- **58 %** des Nantais·e·s souhaiteraient s'engager davantage en faveur des personnes en difficulté.
- **81 %** des Nantais·e·s qui voudraient s'engager privilégieraient un engagement ponctuel, en fonction de leurs disponibilités et des urgences du moment.
- **43 %** des Nantais·e·s préféreraient s'engager dans des actions solidaires dans leurs quartiers et **36 %** à l'échelle de leur commune, contre **16 %** à l'échelle nationale, régionale ou départementale.
- **86 %** seraient prêt·e·s à donner de leur temps à une association, dont **41 %** certainement.
- **52 %** des Nantais·e·s ne savent pas à qui s'adresser ou comment procéder pour s'engager.

Cette enquête livre ainsi une première série d'enseignements :

- La crise sanitaire a accentué l'attention portée aux autres, aux proches mais cela dépasse souvent la sphère familiale. Globalement, cette période a favorisé les actions de générosité et de solidarité à Nantes.
- Les nouvelles formes et actions de solidarité entreprises pendant la crise sanitaire sont venues en complément de celles déjà menées et sont concomitantes, l'une n'est pas venue supprimer l'autre.
- L'engagement solidaire est visible à Nantes et durable, avec une préférence marquée pour les personnes qui souhaitent s'engager dans des actions de proximité voire d'hyper proximité.

Les synthèses du Nantoscope et de l'enquête sont disponibles en ligne sur la plateforme citoyenne « assises-solidarites.fr ».

LES PRINCIPES DES ASSISES DES NOUVELLES SOLIDARITÉS

À partir du 26 janvier et jusqu'à mi-juin 2022, la Ville de Nantes invite toutes celles et tous ceux qui se sentent concerné·e·s, et qui veulent agir à participer à une grande démarche de dialogue citoyen et notamment :

- **Les habitant·e·s**, dont celles et ceux concerné·e·s par la précarité/l'isolement **et les acteurs de la solidarité**.
- **Les acteurs traditionnels, historiques et émergents du champ des solidarités** : associations et collectifs, mais aussi les acteurs non associatifs : bailleurs sociaux, professionnel·le·s de l'action sociale, partenaires institutionnels (conseil départemental, etc.).
- **Les acteurs qui ne font pas partie de l'écosystème classique des solidarités et qui souhaitent jouer un rôle ou renforcer leur rôle et leur mobilisation dans le portage d'actions solidaires** : entreprises, commerçants, professionnels indépendants, secteur assurantiel, banques...

Concrètement, les Assises des nouvelles solidarités visent 3 objectifs :

- 1) Affiner, consolider et partager le diagnostic social et repérer les "nouvelles" situations de précarité/isolement.
- 2) Soutenir l'engagement solidaire.
- 3) Renforcer les solutions et les coopérations existantes et inventer de nouvelles solidarités.

3 grandes questions débattues

Les participant·e·s sont invité·e·s à réfléchir autour 3 grandes questions :



QUESTION 1

**PRÉCARITÉ ET ISOLEMENT,
QUELLE EST LA SITUATION
ACTUELLE ?**

Chacune et chacun sera interrogé·e sur les enjeux sociaux qu'ils estiment majeurs à Nantes pour identifier ceux pour lesquels il faudrait agir en priorité, notamment au regard des conséquences de la crise sanitaire.

Parmi les questions qui pourront se poser : quelles sont les problématiques sociales insuffisamment prises en compte ? Faut-il actualiser la définition des besoins essentiels pour vivre dignement aujourd'hui ? Y a-t-il de nouvelles personnes qui ne sont pas prises en charge par les dispositifs existants ou qui n'accèdent pas à leurs droits ? *Etc.*



QUESTION 2

**CITOYENS, ASSOCIATIONS,
ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS...
QUI PEUT AGIR
POUR LES SOLIDARITÉS ?**

Pendant la crise sanitaire, différents acteurs dans le champ des solidarités se sont mobilisés (citoyennes et citoyens, personnes directement concernées, acteurs économiques, commerçants, etc.) ce qui a parfois permis l'émergence de nouvelles pratiques, en complément des acteurs « traditionnels ». Cette période a parfois permis un « déclic de solidarité ». **L'enjeu est ici de davantage mettre en lumière et d'analyser les diverses formes d'engagement possibles, d'en comprendre les logiques mais aussi d'identifier les freins et leviers éventuels.**

Parmi les questions qui pourront se poser : quels sont les différents profils de personnes engagées et comment soutenir leur engagement ? À quelles conditions ces formes d'engagement sont-elles durables, éthiques et bénéfiques ? *Etc.*



QUESTION 3

**AGIR CONTRE LA
PRÉCARITÉ ET L'ISOLEMENT,
QUELLES IDÉES POUR DEMAIN ?**

Les participantes et participants pourront imaginer de nouvelles solutions et coopérations pour améliorer les conditions de vie et lutter contre l'isolement social.

Parmi les questions qui pourront se poser : quelles actions innovantes, existantes sur d'autres territoires, seraient intéressantes à mettre en œuvre sur Nantes ? Y a-t-il des solutions nouvelles à inventer ? Quelles sont les nouvelles formes de coopération à encourager ? Toutes les solidarités sont-elles adaptées au territoire ? *Etc.*

4 grandes étapes :

- **Du 26 janvier à mi-juin 2022 : une démarche de participation citoyenne**

Cette première phase **permettra de contribuer, de manière individuelle ou collective**. Pour faciliter les participations de chacun·e, des supports divers et des formats participatifs inclusifs seront mis en place. **Un espace internet dédié, la plateforme « assises-solidarites.fr », sera ouvert** pour obtenir des informations sur les assises, participer et suivre en toute transparence les contributions produites sous toutes leurs formes (vidéos, écrit, photos, etc.). **Deux types d'ateliers citoyens seront animés auprès d'un panel d'habitant·e·s représentatifs** : un atelier citoyen sur l'engagement solidaire (ou comment favoriser l'engagement solidaire) et un atelier sur le budget de référence. Dans les quartiers, **des évènements de médiation seront aussi organisés**, en lien avec les associations, pour soutenir les contributions des habitant·e·s directement concerné·e·s. La Ville proposera notamment aux associations/partenaires la possibilité d'organiser des ateliers « veilleurs » pour découvrir et analyser des projets de solidarité venus d'ailleurs et donner des avis sur l'intérêt ou non de leur déploiement à Nantes.

Un Comité de pilotage, composé d'élue·s sera chargé d'accompagner la démarche pendant toute sa durée, en lien avec le CCAS de Nantes qui est chargé par la ville de Nantes des actions en direction des personnes en situation ou en risque de précarité ainsi que des personnes âgées. Pour cela le CCAS propose des aides financières, des diagnostics et accompagnements sociaux, gère des établissements (EHPAD, résidences autonomie, centres d'hébergement et de réinsertion sociales, accueils de jour, l'espace Agnès Varda...), coordonne et anime les partenariats entre les acteurs pour développer des projets répondant aux besoins des nantais.e.s.

- **10 et 11 juin 2022 les « Assises des nouvelles solidarités »**

Pendant ces 2 jours auront lieu **une soirée de lancement et une journée type « Festival des solidarités »** (ouverte à toutes et tous). Ils permettront de dresser un premier bilan des actions entreprises pendant ces 4 mois, des contributions collectées, de valoriser les initiatives nantaises et d'identifier les pistes d'actions à mettre en place pour lutter contre l'isolement et améliorer les conditions de vie à Nantes. Au programme : des conférences, des tables-rondes, des ateliers, etc. Un « Parcours des solidarités », avec un parcours en ville, sera aussi proposé, pour découvrir et aller à la rencontre des acteurs nantais qui portent des initiatives solidaires.

Un programme plus complet sera bientôt dévoilé.

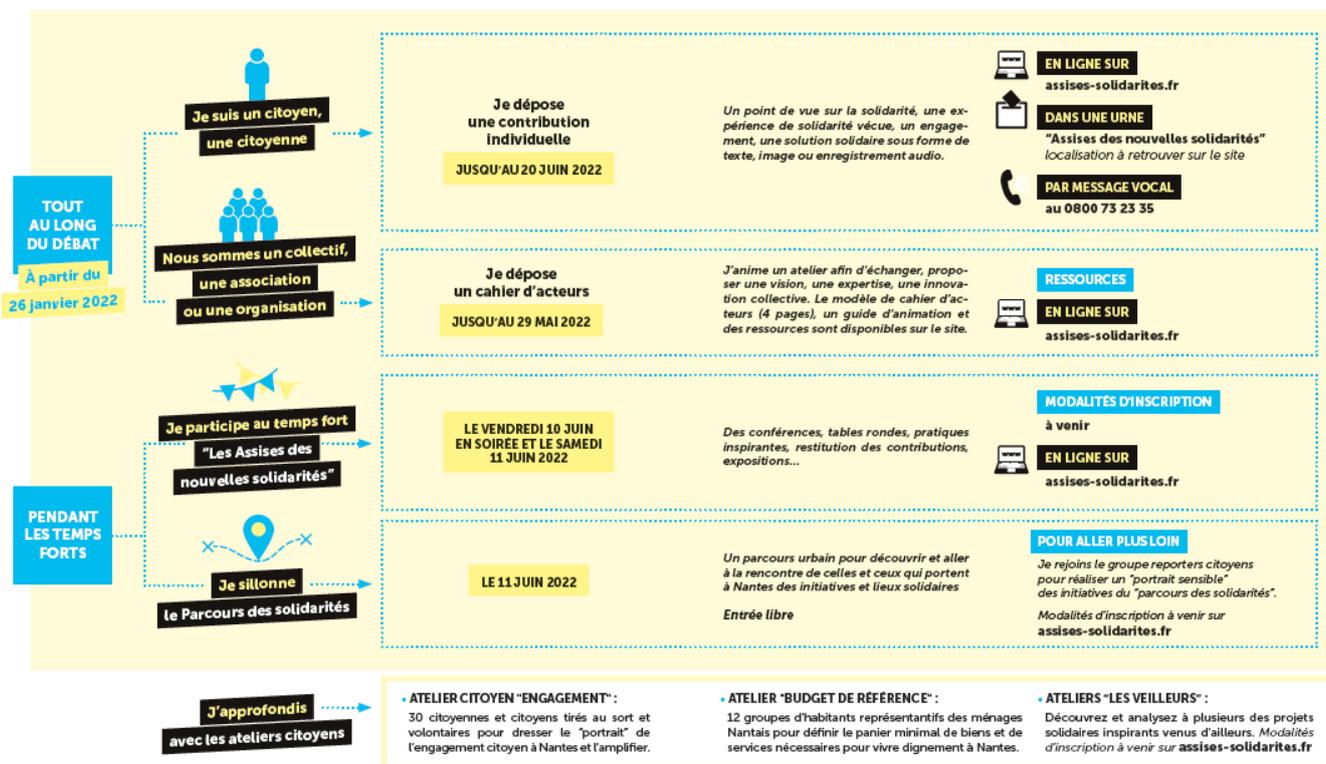
- **De juillet à décembre 2022 : le temps de l'instruction**

À l'automne sera remis un rapport final, fruit et synthèse des 4 mois de dialogue citoyen, qui comprendra un diagnostic de la démarche engagée, les enjeux et les défis identifiés, les contributions collectées ainsi que les leviers en termes d'engagement et des préconisations de solutions et d'actions pour le territoire nantais. Il sera rendu public et présenté aux élu·e·s de la Ville de Nantes et aux partenaires, pour instruction et définition d'un Pacte nantais des nouvelles solidarités.

- **2023 : mise en place du Pacte nantais des Nouvelles solidarités et de son plan d'actions**

Au rapport final remis succédera un « Pacte nantais des nouvelles solidarités » pour la mise en place d'une politique publique « Nouvelles solidarités » dont découlera en 2023 un plan d'actions municipal et partenarial pour lutter contre la précarité et l'isolement. De plus, conformément aux engagements du mandat municipal, un appel à projets « Nouvelles solidarités » sera lancé en 2023 pour renforcer et permettre l'émergence de nouveaux projets solidaires.

COMMENT PARTICIPER ?



Des participations individuelles ou collectives

Dès le 26 janvier et pendant les 4 mois de la concertation citoyenne, chacun·e peut participer :

- De manière individuelle :** pour s'exprimer sur 1 ou les 3 questions. Il suffit pour cela de remplir le formulaire de participation, disponible en ligne sur la plateforme de participation www.assises-solidarites.fr ou bien de glisser ce formulaire papier dans une urne « Assises des nouvelles solidarités » de son quartier. Celles-ci seront installées dans plusieurs lieux de proximité : les maisons de quartier, mairies annexes, dans des lieux associatifs clés (centres sociaux Accoord) et aux abords des commerces et supermarchés de proximité, etc. Il est aussi possible d'appeler la ligne téléphonique dédiée (le 0800 73 23 35) et de laisser un message, la contribution déposée sera ensuite retranscrite sur la plateforme de participation en ligne.
- De manière collective :** par le biais de cahiers d'acteurs. Ce document normé permet de synthétiser le fruit d'une réflexion collective en réponse à l'une ou plusieurs questions débattues pendant la démarche de participation citoyenne.

> **Pour les participations individuelles**, en plus des formulaires en ligne, des bulletins de participation individuelle seront à détacher dans un livret d'informations sur les Assises des nouvelles solidarités qui sera disponible dans tous les lieux municipaux. Ces bulletins seront aussi à récupérer à proximité des urnes installées à Nantes.

> **Pour les participations collectives**, un modèle de cahier d'acteurs est mis à disposition sur la plateforme « assises-solidarites.fr ».

Je contribue en partageant un témoignage, une expérience vécue, une proposition...

CONCERNANT LA OU LES QUESTIONS : 1 2 3

Merci de déposer votre contribution d'ici le 20 juin 2022 dans les urnes "Les Assises des solidarités" (à retrouver dans les maisons de quartier, certains équipements et commerces...)

Plus d'informations sur assises-solidarites.fr

Exemple de formulaire pour une contribution individuelle

Des ateliers citoyens

En parallèle, pendant les 120 jours de participation citoyenne, se tiendront des ateliers citoyens. Ils permettront d'aller encore plus loin sur deux sujets en lien avec les Assises des nouvelles solidarités : l'engagement (où en est-on à Nantes et quels sont les leviers pour favoriser l'engagement collectif ?) et le budget de référence, c'est-à-dire le reste à vivre nécessaire pour vivre décemment. Ces deux ateliers ne sont pas ouverts au public.

L'atelier dédié à l'engagement regroupera des panels de citoyens volontaires et représentatifs des ménages nantais (ce seront des citoyens qui ont répondu à l'enquête "Inégalités, solidarités et engagement" et qui ont accepté d'être recontactés) qui représentent une diversité de points de vue. Pour l'atelier sur le budget de référence, les citoyens seront sollicités, sur la base du volontariat, par l'intermédiaire d'un « cabinet tiers » garant de cette représentativité.

Les ateliers « veilleurs », quant à eux, proposés par la Ville de Nantes ou bien animés par des médiateurs, ont pour objectif d'étudier des projets et actions solidaires décalés, méconnus et inspirants, repérés à l'échelle locale, dans une autre ville ou un autre pays. L'objectif est de s'en inspirer, d'en échanger et d'identifier ce qui pourrait fonctionner et être dupliqué ou non à Nantes.

> À noter que pendant toute la durée des Assises, les associations du territoire peuvent proposer à leurs adhérent·e·s d'organiser un atelier pour répondre et réfléchir collectivement à l'une ou plusieurs des 3 questions discutées pendant la démarche de concertation citoyenne. Ces ateliers seront aussi recensés sur la plateforme de participation en ligne. Un guide d'animation est mis à disposition dans ce cadre par la Ville.

Les Rencontres de la médiation

Le 26 janvier ont lieu les Rencontres de la médiation à la Manufacture à Nantes (compte-tenu de la situation sanitaire, elles se tiendront en format mixte, alliant distanciel et présentiel) à l'attention des acteurs de la « médiation », c'est-à-dire les associations, les partenaires non associatifs ou encore les professionnels de la collectivité qui interviennent directement auprès des personnes en situation de précarité et d'isolement.

L'objectif de cette journée est d'expliquer à ces acteurs la démarche des Assises des nouvelles solidarités (les enjeux, les 3 questions débattues, etc.) et les formes de participation qui seront proposées (outils, espaces de participation). Une fois toutes les informations en main, les acteurs qui souhaitent participer aux assises et accompagner les habitant·e·s pour les aider à apporter leur contribution, de manière individuelle ou collective, pourront indiquer leur intention d'organiser des ateliers dans leur quartier et/ou de porter l'animation d'ateliers « Veilleurs » en collaboration avec la ville.

La plateforme de participation citoyenne « www.assises-solidarites.fr »

La plateforme regroupe :

- Une présentation des Assises des nouvelles solidarités : la démarche, le calendrier, etc.
- Un calendrier des événements, temps forts et ateliers prévus au long des 4 mois, notamment la programmation dans le cadre du temps fort des 10 et 11 juin 2022.
- Les ressources disponibles : document de décryptage qui pose les bases de la démarche, les synthèses de l'enquête "Inégalités, solidarités et engagement" et du Nantoscope, etc.
- Un espace pour proposer et mettre à l'agenda un événement, un atelier.
- Un espace pour déposer sa contribution individuelle en ligne.
- Les contributions déposées, individuelles et collectives. Elles seront régulièrement retranscrites en ligne. Les contributions originales, comme des émissions de radio, des pièces de théâtre ou des dessins, y seront aussi mises en lumière.
- Des actualités régulières pour suivre la démarche .

Pour plus de renseignements : assises-solidarites@mairie-nantes.fr